

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et d'ouvrages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

3 Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

3 Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Table with subscription rates for Montreal, Quebec, and other locations, including terms for advertising and printing.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

LES MÉTAMORPHOSES DE LA FEMME

LA CONQUÊTE D'UNE MANSARDE.

VI. (Suite.)

Enfin elle rompit le cachet et lut : « Belle tante, vous l'avez voulu ; j'ai dû, pour vous complaire, tenter tous les moyens, même les plus extrêmes. J'ai été jusqu'à compromettre ma dignité d'honorable du monde ; mais il fallait vous obéir. Je crois avoir pleinement réussi ; on l'affirme du moins. Cependant je pense que vous ne pourrez occuper la mansarde avant quelques jours. Je profite de ce retard apporté encore à mes desirs les plus vœux pour faire un petit voyage indispensable. Soit dit entre nous, bien bas, je serais honneur de paraître aujourd'hui devant vous. Je craindrais trop de m'attirer quelques unes de vos piquantes moqueries. Quoique parfois très exigeante et quelque peu capricieuse, vous êtes bonne, je le sais, et vous n'aimez pas les noirceurs. C'est pour cela, belle tante, que je me garderais bien d'ici à quelque temps d'aller jouer auprès de vous le rôle ridicule de chevalier de la triste figure. Votre tout affectionné, Albert de la Louche. »

La comtesse ne comprit rien à la lettre. En voici l'explication, sur laquelle je passerai rapidement.

Dès le grand matin, Timothée s'était costumé de son mieux : parures des grands jours, petite redingote noire, gilet et cravate de soie ; puis il s'était rendu, non chez le plus brave, mais chez le plus élégant de ses camarades d'atelier. Il tenait avant tout à ce que le corps des ouvriers sculpteurs fût dignement représenté dans le combat qui allait avoir lieu.

Arrivé sur le terrain avec son témoin, lequel portait ainsi que lui un bâton ferré, en guise de canne, il n'avait pas tardé à voir s'arrêter une voiture de louage à quelque distance. Deux hommes en étaient descendus.

Selon les conventions, on tira au sort de quelle arme on ferait d'abord usage. Le hasard favorisa de la Louche, qui sortit de dessous son manteau deux petites épées jumelles.

Après quelques passes d'essai, Albert se fendait tout à coup à fond, allongeant le fer avec vigueur, atteignant son adversaire en pleine poitrine, sous la manille gauche, et baissant la pointe de son épée, il attendit qu'il tombât.

Cependant Timothée ne bougea pas. La lame a glissé le long des côtes et, quoiqu'elle ait pénétré fort avant, n'a fait qu'un office de section du sein à l'épaule ; à peine si aux deux extrémités de la blessure, une tache de sang rougit sa chemise.

Invokant son droit, Timothée demande sa revanche au bâton. Cette fois, Albert comprend qu'il a affaire à un partenaire d'une force au moins égale à la sienne. Il se tient d'abord à la parade, guettant l'occasion de porter un coup droit, décisif, lorsqu'il se sent offensé au visage.

Rendu furieux alors, il se précipite sur son adversaire ; mais celui-ci, avant même d'être touché, venait de tomber lourdement sur le sol.

La blessure faite par l'épée du dandy était plus grave qu'on ne l'avait supposé d'abord. Le fer, en glissant, avait été sous l'épaule entamer l'artère axillaire ; de moins telle fut la déclaration d'un médecin accouru sur-le-champ de Fontenay-sous-bois.

Il n'en pouvait rechappper, au dire du même docteur. Le blessé fut transporté dans le fiacre, et son témoin le reconduisit dans sa mansarde.

Rentré chez lui de son côté, et se disposant à réparer le désordre de sa toilette, Albert se regarda dans une glace et poussa un cri d'horreur. Le bâton de l'ouvrier, en effleurant sa figure, a nœuché et laissé trace depuis le haut de l'orbite de l'œil jusqu'à la base du nez. Une affreuse ecchymose lui mulâtrait une partie de la face, et c'étaient là ces noirceurs sur lesquelles il plaisantait, avec tant d'à-propos, dans sa missive à Mme de Mauduit.

Un lion de vrai race peut-il, portant encore l'empreinte du bâton qui l'a frappé, se montrer dans Paris sans mourir de honte ? L'élégant Albert jugea prudent de s'éloigner, pour laisser à sa balafre le temps de s'effacer et à Timothée celui de mourir.

Le soir même il était sur la grande route, courant la poste et allant encher sa disgracieuse blessure dans quelque solitude de province. Ce fut un profond chagrin pour la comtesse quand elle apprit par quels moyens son futur avait tenté de rendre la mansarde vacante et quels avaient les résultats de la tentative. Elle ne pouvait s'en consoler.

« Quoi ! ce brave jeune homme mourrait, se disait-elle, et à cause de moi ! Il mourait parce

qu'une sainte pensée m'est venue et que j'en ai poursuivi la réalisation, trop follement peut-être ! Oui, je fus coupable, et je me repens d'y avoir trop persévéré ; je me repens d'y avoir attaché plus d'importance que je n'aurais dû le faire. Pourtant, est-ce de ma faute ? Avais-je dit à ce spadassin de le tuer ? Oh ! il ne mourra pas ! ce serait pour moi un trop grand remords. Je commence à le croire, oui, M. de Mauduit avait raison de ne pas aimer son neveu. Ce pourrait bien être un mauvais sujet. Elle veut avoir sur-le-champ des nouvelles du blessé. Mais comment faire ? Peut-elle y envoyer Josephine ? Ce serait dévoiler au mourant la comédie jouée autour de lui, et qui s'est dénouée à ses dépens d'une façon si terrible. Ses autres domestiques ne lui inspirent aucune confiance pour pareille mission ; ne faudrait-il pas les mettre dans le secret de tout ? Dans cette perplexité, la comtesse se fait demander ; j'accours aussitôt.

Après conciliabule tenu à nous deux, il est décidé que j'irai aux informations chez la bonne femme le Dentu ; que celle-ci, gracieusement payée à cet effet, donnera ses soins au malade, en s'adjoignant une garde pour le veiller la nuit. Mais d'abord je dois passer chez le médecin de la comtesse, le docteur Laguerre, et l'emmenner avec moi.

L'excellent docteur est absent ; je lui laisse un mot, mais en mon nom seulement, ayant soin pour l'activer et l'allécher, de lui dire qu'il s'agit d'un pauvre diable qui peut-être ne pourra jamais lui payer ses honoraires.

Je me transporte de la rue Saint-Claude chez la mère le Dentu ; je la trouve en pleurs, rendu de fatigue et maudissant ces guesards d'hommes, qui ne savent que faire le mal.

Elle n'avait pas attendu la consigne ; déjà sa nuit s'était écoulée près de son cher voisin, et, après avoir pris une heure de repos, elle se disposait à retourner à son poste.

Je salue alors à la garde malade. Je descends chez le portier pour avoir recours à sa bonne volonté ; mais il était seul dans sa loge, ne pouvait sortir, et je me vois forcé d'aller moi-même courir le quartier à la recherche d'une vieille femme.

Après trois heures de marches et de contre-marches, de retour près de la comtesse, j'ai enfin la douce satisfaction de lui annoncer que toutes ses bonnes intentions ont été remplies. Le docteur espère. Cependant une forte hémorrhagie s'est déclarée, là est le péril, et l'on risque d'être à court de linge et de charpie.

Secondée par Josephine, la comtesse passa le reste de la journée à effiler de la toile et à confectionner des bandages et des compresses.

Le soir elle me remit un paquet qui aurait suffi aux besoins de toute une salle d'hôpital. Il me fallut encore le porter moi-même, et sur-le-champ.

« N'importe, me disais-je, on s'habitue à moi, on m'apprécie, on compare ; mon rival est absent et pourrait bien se laisser oublier. Mes affaires sont en bonne voie.

Celles du malade y étaient aussi. Au bout de trois jours l'habile docteur répondait de lui. Quand j'apportai cette grande nouvelle à la comtesse, elle en sauta de joie, m'embrassa et donna son châle bleu à Josephine.

Joséphine et moi nous devînmes écarlates tous deux : elle de vanité, moi de bonheur, et de vanité peut-être aussi.

Un matin que j'avais été, comme d'habitude, aux informations près de Mme le Dentu, la bonne vieille me dit que Timothée désirait un instant me voir.

« Quoi ! m'écriai-je, malgré mes recommandations vous lui avez donc parlé de moi ? Elle voulut nier d'abord et rejeter le tout sur le docteur ; mais je connaissais la discrétion de celui-ci ; elle fut forcée d'avouer.

« Je n'ai pu me retenir dit-elle ; vous êtes si bon ! et il vous connaissait si peu !... vous allez venir le voir, n'est-ce pas ? Je ne me souciais guère de cette visite, qui devait naturellement provoquer des explications dont je n'espérais guère me tirer à mon honneur ; je promis vaguement pour un autre jour, appuyant mon demi-refus sur les prescriptions du médecin, qui redoutait les émotions pour son malade.

Quand je parlai de cet incident à Mme de Mauduit.

« Pourquoi ne pas satisfaire à son désir ? me dit-elle ; voyez-le, il le faut. Il peut avoir quelque chose d'important à vous confier ; son grand secret, qui sait !... oh ! je voudrais tant le connaître ! Puis, il sera devenu plus raisonnable. Peut-être maintenant veut-il entrer en pourparler au sujet de la mansarde.

Je fis la grimace, car je ne tenais nullement à ce qu'on pactisât. Mais savais-je résister à ma jolie veuve ? Au préalable, nous nous mimes à composer ensemble un petit roman vraisemblable, ou à peu près, que je devais opposer, sous forme de réponse, aux questions présumées du jeune homme.

Le lendemain je me présentai chez lui et sans trop de répugnance. Dans une pensée machiavélique, j'avais résolu d'arranger les choses de façon à faire tourner la confiance à mon bénéfice. Décidément, j'adorais la com-

tesse. La sensibilité déployée par elle dans cette dernière circonstance avait achevé de lui gagner mon cœur.

Timothée m'accueillit froidement d'abord. Il me remercia toutefois de l'intérêt que j'avais semblé prendre à lui, et me chargea même de témoigner de sa gratitude à Mme de Mauduit, qui lui avait envoyé son médecin.

Puis, laissant soudainement faire irruption à la pensée qui l'obsédait, il en vint à me demander des éclaircissements sur une foule de choses qui faisaient et devaient faire brouillard dans son esprit.

D'abord il ne pouvait comprendre par quel hasard singulier la comtesse, qui voulait acheter la maison pour la faire abattre, et M. de la Louche et moi, qui tous deux avions manifesté l'intention de louer la mansarde, nous nous trouvions liés tous trois dans une même partie en poursuivant un but si différent.

Ce qu'il ne pouvait s'expliquer surtout, c'était comment il se faisait que le logement voisin, retenu en premier lieu par moi seul, destiné ensuite à Mlle Lucie, sa blanchisseuse de fin, eût définitivement été rendu par la comtesse, qui n'y avait droit, à Mme le Dentu, qui l'occupait précédemment. Tout cela, disait-il, lui semblait un échec étonnant, mêlé de telle sorte que les fils se rompaient sous ses doigts quand il essayait de les débrouiller.

« Rien de plus simple au monde, mon jeune ami, lui répondis-je, et si vous voulez me prêter un moment de grande attention, votre échec va se placer de lui-même sur le dévidoir, et le mot de l'énigme vous sautera aux yeux.

Je réfléchis quelques secondes, pour bien me remettre en mémoire le roman prémédité, et je repris :

« Lucie, votre blanchisseuse, comme vous l'appellez, est la filleule de madame de Mauduit qui lui porte le plus tendre intérêt. La mère de Lucie, vous le savez sans doute, a longtemps habité le logement que vous occupez. Sa fille, sous l'influence d'un sentiment d'amour filial qui l'honore, était possédée d'un ardent désir d'y rentrer. La comtesse, par bonté d'âme, résolut de l'en remettre en possession en lui ménageant cette douce surprise. Je fus envoyé à la découverte. La place était prise par vous ; vous vous refusiez de la rendre ; je crus bien faire en m'emparant du moins de celle qui restait vacante. Ce mezzo termine n'agréa à la comtesse. Elle pria M. Albert de la Louche d'essayer d'une nouvelle tentative. Celui-ci était sur le point d'épouser Mme de Mauduit ; il n'osa refuser. De sa non réussite, il résulta entre la comtesse et lui une querelle tellement vive, que, poussée à bout par les railleries de son prétendu, la comtesse lui déclara et jura ses grands dieux que le mariage projeté n'aurait lieu qu'à l'insu de son père, et qu'elle se réservait de satisfaire au sujet de cette mansarde. Le reste, vous le devinez... la visite de la comtesse, les faux prétextes mis en avant par elle, par moi, pour vous décider.

« Oui, je devine ! s'écria en m'interrompant le jeune ouvrier, qui, redressé sur son lit, m'écouloit avec avidité. Mais alors, Lucie serait innocente !

« Ses yeux s'illuminaient d'un joyeux espoir. — Innocente... de quoi ? demandai-je de l'air le plus ingénu.

« Oh ! pardon ! pardon ! repris-je avec une vive émotion. C'est que j'avais supposé d'abord... Oh ! je fus injuste, bien injuste !

Et il rebomba sur son lit en se couvrant la figure de ses deux mains.

A ces divers symptômes assez significatifs, il me fut facile de comprendre que notre jeune protégé n'était pas resté insensible aux charmes de sa jolie blanchisseuse. Un pareil rival ne me préoccupait guère ; celui-là devait s'effacer de lui-même.

Je me hâtai, pour me précautionner contre l'autre, d'aborder la pensée machiavélique de mon rôle.

« Écoutez-moi encore, repris-je. Vous voyez donc que la conquête de votre mansarde dépend de la solution d'une question importante, le mariage d'une grande dame ! J'ai eu confiance en vous, mon jeune ami, je vous ai tout dit ; eh bien ! si vous conservez pour Mme la comtesse de Mauduit quelque reconnaissance de l'intérêt qu'elle vous a témoigné dans cette dernière et fâcheuse circonstance, gardez votre logement pour vous, pour vous seul... vous êtes bien ici... grand air... vue superbe... achetez-y votre bail, résolument, obstinément ; ne souscrivez à aucune condition ; c'est le plus grand service que vous puissiez lui rendre. Plus tard, la comtesse, soyez-en sûr, vous en saura gré... et moi aussi.

« Non, je ne la céderai pas !... Y ai-je jamais songé ? me dit-il en me regardant d'un œil étonné ; je la garderai... pour moi... pour moi seul... Cependant, à moins que...

Il laissa sa phrase inachevée.

« Point de concession ! poursuivis-je ; car si la comtesse épousait jamais cet Albert, ceci est confidentiel entre nous, elle deviendrait la plus malheureuse des femmes. Il est enjoint, prodige, libertain, querelleur ; vous en savez quelque chose.

« Oh ! je le déteste, lui !

« Si vous le détestez, vous ne pouvez vouloir

que la comtesse, cette bonne comtesse, qui s'est intéressée à vous, l'épouse, n'est-ce pas ?

Il ne me répondit que par un mouvement d'épaules. Puis, hochant la tête en se parlant à lui-même.

« N'importe, dit-il, je garderai ma mansarde ! — Très bien ! mon jeune ami ; gardez-la ; nous nous entendons.

Cette fois, mon rôle de parlementaire ne m'avait pas été inutile.

Je me levais pour m'éloigner, il me retint d'un geste.

« Mais, dites-moi donc, monsieur, comment se fait-il que Mme la comtesse ait disposé ainsi en faveur de la mère Dentu du logement de Lucie ?

« Par une raison fort simple, répliquai-je sur le champ, car nous avions encore prévu cette question ; Lucie, par je ne sais quel motif, a refusé d'habiter le logement que j'avais retenu, et que sa marraine venait de faire meubler à son intention. Son état de blanchisseuse cessa de lui plaire ; il l'exposait à trop de risques, disait-elle. La veille même de votre affaire avec M. de la Louche, elle vint prier la comtesse de la prendre à son service. Aujourd'hui elle reste chez Mme la comtesse en qualité de femme de chambre.

« Femme de chambre !... murmura le malade ; pauvre Lucie ! Et c'est moi qui...

Ses paupières se gonflèrent sous les larmes qu'il essayait de retenir.

« Mon jeune ami, lui dis-je, cette conversation vous fatigue et se prolongeant. Je reviendrai vous voir.

De nouveau, je me disposais à le quitter, quand me saisissant le bras avec force.

« Et Lucie, me dit-il ; Lucie, monsieur... ne viendra-t-elle pas aussi ?... Oh ! il faut que je la voie ! il faut que je lui demande pardon, car vous ne savez pas quels ont été mes torts envers elle !... Il faut qu'elle me pardonne ; et moi, je l'entende ma le dire ! cela vaudra mieux pour ma guérison que tout le reste !... Elle viendra, n'est-ce pas ?...

« Mais... je n'ose vous le certifier... une jeune fille... Je ne sais si la comtesse le permettra, lui répondis-je.

« Ah ! je le savais bien que votre comtesse n'était pas comme vous le disiez ; s'écria-t-il ; elle a l'air faux et fier !... Elle me menaçait d'un procès... Si elle m'a envoyé son médecin pour me guérir... c'était bien le moins ! Elle m'avait auparavant envoyé son avocat... pour me tuer !

« Jeune homme ! jeune homme ! lui dis-je d'un ton de réprimande.

« Mettons que je ne sais ce que je dis, à la bonne heure ! C'est égal, votre comtesse, je n'ai pris garde... surtout si elle est capable de défendre à Lucie... Mais vous, monsieur, qui avez l'air si bienveillant, je vous en supplie, dites-le lui, à Lucie, que je désire la voir ! promettez-le-moi !

Je le lui promis, sans croire m'engager beaucoup pour elle.

« D'ailleurs, reprit-il d'un ton d'autorité, elle a encore du linge à me rendre et nous avons notre compte à régler.

De retour chez la comtesse, après lui avoir fait part du succès qu'avait eu notre roman.

« Le plus drôle, ajoutai-je en riant beaucoup, c'est qu'il veut vous revoir, vous demander pardon ! Il croit votre présence indispensable à sa guérison. Le pauvre garçon s'imagine que vous ne pouvez lui refuser cette faveur. J'ai même promis d'intercéder pour lui ; mais soyez tranquille, belle dame, je me charge de lui faire entendre raison et de vous dispenser de cette nouvelle visite.

« Ne prenez pas cette peine, me répondit la comtesse d'un ton bref et en baissant la tête, j'irai.

X. B. SAINTINE. (La suite prochainement.)

LE QUEBEC GAZETTE ET M. NEILSON.

Le Quebec Gazette se montre chaque jour plus admirable de mauvaise foi, et ce journal sans passions, sans animosités personnelles, sans haines aucunes, poursuit ses adversaires, depuis quelque temps surtout, avec un acharnement qui ressemble à de la fureur et du désespoir. L'approche d'élections générales, M. Neilson fait un suprême effort pour renverser ceux qui l'ont éliminé de la représentation nationale, et reconquérir le commandement dont il a tenu les rênes à divers intervalles depuis 1824. Mais c'est en vain, on ne peut pas trahir impunément tant de fois la confiance publique ; quand on a crié pendant plus de vingt ans, indistinctement et invariablement, contre tout ce qui a passé devant soi, sans jamais rien suggérer, sans jamais rien édifier sur les ruines que l'on a faites si complaisamment, l'on doit nécessairement finir par lasser les plus patients et n'être plus écouté : c'est ce qui est arrivé au libéral de 1828. Ce pessimisme rancuneux et improductif est détestable à l'extrême, s'il n'offre aucun danger réel sous les circonstances actuelles.

Le Quebec Gazette disait l'autre jour, que ceux qui étaient au pouvoir et ceux qui n'y étaient plus se reprochaient réciproquement de tenir à leurs places, tandis qu'il savait le contraire tandis que le reproche le plus amer et le plus

constant que l'on ait cru devoir faire aux ex-ministres, c'est qu'ils étaient des hommes impraticables, et qu'avec un peu de praticabilité ils seraient encore au pouvoir à l'heure qu'il est ; et M. Neilson est le premier et le seul qui ait jusqu'ici le courage de faire une assertion aussi malhonnête et aussi mensongère, en face d'événements qui sont inscrits en lettres d'or dans l'histoire politique du Canada. Quand on tient tant aux places, on ne les abandonne pas, lorsqu'il est si facile de les garder en se couchant légèrement et d'une manière inaperçue sous le joug doux de la prérogative.

Dans un de ses derniers numéros, le Quebec Gazette veut absolument que les candidats s'agissent uniquement pour l'indemnité ; M. Neilson a été longtemps député dans le Bas-Canada alors qu'une indemnité était payée aux représentants du peuple ; il a également été député pendant trois ans, c'est-à-dire de 1841 à 1844, pendant lequel temps une indemnité a régulièrement été payée aux 84 représentants du Canada-Uni, nous ne sachons pas que, dans ces circonstances, lui, indépendant de fortune, ait une seule fois refusé cette indemnité dont il aurait pu se passer autant que quiconque soit. Pourquoi ce député qui a tant de respect pour l'argent de ses constituants, n'a-t-il pas une seule fois refusé cette indemnité qui lui fait tant de mal au cœur aujourd'hui, parce qu'en le répétant, le comté de Québec lui a été les moyens d'y participer ? On raconte un contrairement que M. Neilson appartient au parti libéral tant que le Quebec Gazette eût les impressions de la chambre d'assemblée ou à peu près, et que ces deux choses se sont accordées aussi parfaitement que les phases lunaires avec les marées. Nous faisons à qui de droit la solution de ce double problème politique et astronomique. Il ne faut pas avoir soi-même beaucoup d'abnégation et de vertu raisonnable quand l'on prête à autrui, sans motif raisonnable, d'aussi méprisables instincts, et conséquemment ne pas s'étonner, si à son tour, l'on est accusé de tendre au même but que ceux que l'on blâme. Mais quelque soit son tort envers la vérité et la justice, on doit lui pardonner à cause de la colère qui paraît déborder de son cœur profondément ulcéré.

Le rappel de l'Union sont dans la bouche du vénérable rédacteur du Quebec Gazette, des mots magiques qu'il redit sans cesse, qu'il ne cesse d'offrir comme un talisman accusateur aux oreilles des hommes publics pour leur dire qu'ils n'ont pas fait leur devoir, et qu'ils ont sacrifié la cause du pays à l'amour des places de gain. C'est l'agitation du rappel qui le plaça en 1841 à la tête du parti libéral dans le district de Québec et le fit chef de l'opposition dans la chambre d'assemblée. Il protesta contre l'Acte d'Union en tête des membres Canadiens-Français ; M. Lafontaine n'était pas de ce nombre, comme M. Neilson paraît l'insinuer dans le Quebec Gazette de vendredi dernier, puisqu'il avait dû renoncer à la représentation de Terrebonne pour épargner le sang de ses compatriotes qui voulaient verser les serres de lord Sydenham, dont M. Neilson avait été préalablement le conseiller spécial et qui avait fini par abandonner, parce que deux soldats ne peuvent pas se trouver ensemble au même firmament, et que d'ailleurs le pavé de l'échafaud n'avait plus soufflé de sang. Mais quand M. Lafontaine et ses amis politiques montèrent au pouvoir, M. Neilson étrangement désappointé, protesta-t-il comme en 1841, lui qui accuse les autres de n'avoir pas protesté ? protesta-t-il contre cette acceptation ? dit-il, dans la chambre et dans la presse, qu'il ne fallait pas accepter, parce qu'accepter des places sous le gouvernement, c'était accepter l'Union ! Non, il ne protesta pas en 1842, non il ne protesta pas en 1843 ; il garda le silence, lui le père du rappel, il garda le silence quand pour être dans son rôle il devait protester seul, si ceux qui avaient protesté avec lui la première fois l'eussent abandonné par la fatigue. Non, il ne protesta pas ; au contraire il promit de supporter le gouvernement nouveau, il le promit à M. Aylwin qui ne voulut pas accepter la situation sous le gouvernement sans obtenir l'assentiment de son vénérable ami. M. Neilson, sans lequel il déclarait ne vouloir pas accepter. Ce ne fut donc que sur la promesse d'appui de la part de M. Neilson, en sa double qualité de représentant et de journaliste, pour lui et pour ses collègues que M. Aylwin consentit à faire partie du cabinet de sir C. Bagot. Tout ce que nous répétons ici a été dit à M. Neilson aux hustings, mot pour mot, par M. Aylwin en 1844 ; et M. Neilson n'a rien nié. Cependant peu de temps après cette promesse on lisait dans le Quebec Gazette, un tout petit article, caractérisant d'une manière sinistre hostile, du moins dédaigneuse, le nouveau ministère. Quand quelqu'un en exprima sa surprise à M. Neilson, il répondit que ce n'était pas lui qui avait écrit cet article, qu'il ne savait pas qui l'avait fait, mais qu'il prendrait des mesures pour que cela n'arrivât plus. Mais cet incident peut peut-être expliquer ce qui arriva dans la suite et donner la solution de ces paroles dites plus tard à lord Metcalfe à Québec, par un certain personnage : « Don't give up the ship. » C'est en quatre mots le gouvernement responsable tel qu'entendu par lord Metcalfe et tel qu'enseigné par M. Neilson. La pourrait peut-être aussi se trouver la raison de la crise ministérielle